



DESCRIPTION DE POSTE : CHEF DE L'EXPLOITATION

MARS 2015



GROUPE WSP GLOBAL INC. (LA « SOCIÉTÉ »)

MARS 2015

DESCRIPTION DE POSTE

CHEF DE L'EXPLOITATION

Le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») a adopté la description de poste ci-après pour le chef de l'exploitation. Le chef de l'exploitation assume l'entière responsabilité pour l'exploitation et les activités quotidiennes de la Société et de ses filiales, conformément au plan stratégique et aux budgets d'exploitation et d'immobilisations.

Le chef de l'exploitation relève du chef de la direction de la Société.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, les principales responsabilités du chef de l'exploitation sont :

- 1 superviser les activités quotidiennes de la Société;
- 2 dresser, en collaboration avec le chef de la direction et le chef de la direction financière, un plan opérationnel annuel qui appuie la stratégie opérationnelle à long terme de la Société;
- 3 aider le chef de la direction et le chef de la direction financière à élaborer et à superviser les stratégies commerciales à long terme de la Société;
- 4 aider le chef de la direction à superviser les efforts de la Société pour atteindre et conserver une position concurrentielle satisfaisante dans son secteur;
- 5 informer le chef de la direction aussi rapidement et aussi franchement que possible, des activités quotidiennes de la Société devant mener à l'atteinte de ses objectifs ainsi que des déviations importantes par rapport aux politiques du conseil et aux buts et aux objectifs fixés par ce dernier;
- 6 assurer les communications, la résolution des problèmes et l'élaboration de projets relativement aux questions d'ordre opérationnel;
- 7 veiller à l'élaboration de pratiques en matière de santé et de sécurité pour la Société et en superviser l'observation;
- 8 être disponible pour informer le chef de la direction des questions d'ordre opérationnel avant les réunions du conseil;
- 9 assister, à la demande du conseil, aux réunions du conseil et de ses comités et présenter les informations nécessaires ou pertinentes dont le conseil ou le comité a besoin pour s'acquitter de ses fonctions;
- 10 promouvoir une culture d'entreprise qui valorise les pratiques éthiques, le souci de la clientèle et le service à la clientèle et qui encourage l'intégrité individuelle;
- 11 entretenir un climat de travail positif et respectueux de l'éthique, susceptible d'attirer, de fidéliser et de motiver les employés les plus qualifiés, à tous les niveaux;
- 12 coordonner les stratégies de viabilité de la Société;

- 13 évaluer et gérer les principaux risques pour les activités de la Société sur le plan de l'exploitation (propositions, projets et dotation en personnel);
- 14 s'assurer qu'il y ait en place un plan de relève efficace pour le poste de chef de l'exploitation et d'autres postes de cadres supérieurs de la Société qui relèvent de lui;
- 15 aider le chef de la direction à mettre en place une structure organisationnelle appropriée;
- 16 évaluer le rendement des cadres supérieurs de la Société qui relèvent de lui;
- 17 exécuter d'autres tâches associées au poste de chef de l'exploitation que peuvent raisonnablement lui confier le chef de la direction ou le conseil.